



Devoirs faits

publié le 27/09/2021 - mis à jour le 02/09/2022

Devoirs faits - rentrée 2021

Madame,
Monsieur,

Le **dispositif "devoirs faits"** a débuté ce jeudi 23 septembre au collège Jules Verne. Il y a deux semaines, vous avez été destinataires d'un flyer de couleur orange afin d'inscrire votre enfant au dispositif pour toute l'année scolaire.

Si votre enfant ne vous l'a pas remis ou si vous l'avez égaré, vous pouvez contacter Mme Chamand, CPE, au 05 49 47 53 02 afin d'inscrire votre enfant.

Qu'est-ce que ce dispositif "Devoirs faits" ?

C'est un temps dédié, dans l'emploi du temps, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés et est encadré par des personnels de l'établissement (professeurs, assistants d'éducation, personnes en service civique).



